

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

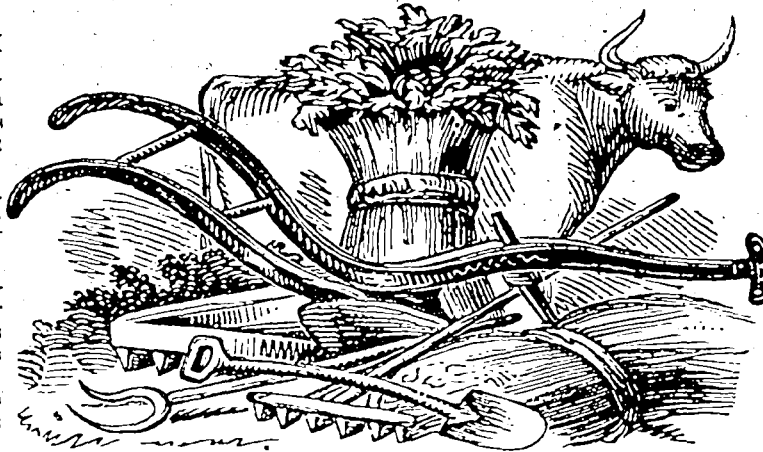
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

CAUSERIE AGRICOLE

DES MACHINES PROPRES À LA RECOLTE : FAUCHEUSES, FANEUSES ET RATEAU À CHEVAL.

(Suite.)

Faneuses.— Quoique l'importance des machines à faneer n'ait été réellement comprise que depuis un très-petit nombre d'années, les fabricants ne s'en sont pas moins mis résolument à l'œuvre. Confiant dans l'avenir des faneuses, ils ont travaillé avec ardeur à l'amélioration de l'idée première, et aujourd'hui ils nous offrent des machines qui, sans atteindre tout à fait à la perfection, font un travail satisfaisant.

Le nombre des faneuses est, il est vrai, très-restreint dans nos campagnes, mais nous ne devons pas en être surpris. Plusieurs raisons se sont opposées à l'extension du fanage mécanique ; d'abord l'idée de ce travail est toute récente, puis les faneuses elles-mêmes sont connues depuis à peine dix ans, et les fabricants n'ont pas pris les moyens convenables de faire connaître rapidement leurs machines.

Le cultivateur se plaint du manque de main-d'œuvre, il recrute difficilement, à l'époque de la fenaison, le nombre de bras nécessaire, et il serait tout disposé à adopter l'instrument ou la machine qui pourrait suppléer à la pénurie de travailleurs. Mais qu'on lui fasse connaître cette machine, qu'on lui enseigne à s'en servir, qu'on lui ou démontre les avantages et il ne se plaindra plus. Ce n'est certes pas trop demander, et si les fabricants remplissaient ces trois conditions, la faneuse prendrait bientôt la place qu'elle doit occuper dans notre culture canadienne.

Le succès des faucheuses est là comme preuve à l'appui de ce que nous avançons. Aussitôt que la construction des faucheuses eût atteint la perfection désirable, aussitôt que leur efficacité fut démontrée, on vit tous les cultivateurs s'empresser de se pourvoir de ces machines. Pourtant leur prix est beaucoup plus élevé que celui des faneuses. Mais

la nécessité était là qui commandait, et tout le monde sut bientôt comprendre l'immense avantage que la production indigène en retirait.

Dans nos paroisses si peu centrales du bas du fleuve, les premières faucheuses firent leur apparition beaucoup plus tard que dans les localités plus rapprochées des centres de fabrication ; mais l'introduction de ces machines pour avoir été lente n'en est pas moins rapide. Il y a à peine cinq ans que la première faucheuse fit son entrée à Ste. Anne, et c'est la Ferme-Modèle attachée à l'École d'agriculture qui en fit l'acquisition. Dès lors, nos praticiens comprirent la nécessité de cette machine, et à l'heure présente nous comptons dans cette paroisse seulement au-delà de 20 faucheuses en opération. Nombre de cultivateurs dont la propriété n'est pas assez étendue pour permettre l'achat de la machine, en louent une de leur voisin ou bien lui donne leur fauchage à l'entreprise. La rapidité d'exécution est un avantage que l'on comprend ici aussi bien qu'ailleurs, et sous ce rapport la faneuse vaut la faucheuse.

Les machines à faucher font donc rapidement leur chemin, et cela parce qu'on a pris les moyens de les faire connaître. Qu'on en agisse de même envers les faneuses, qu'on les offre au public agricole, qu'on travaille sans cesse à leur amélioration et la nécessité fera pour elles ce qu'elle a fait pour les faucheuses.

L'industrie a déjà produit un grand nombre de faneuses qui, quoique variant dans leurs détails, reposent toutes sur les principes suivants : 1o. Posséder un mécanisme qui permette d'aérer, de retourner et de disperser toute l'herbe déposée en ondains par la faux ou la faucheuse, quelque soit son abondance et l'état du sol ; 2o. Pouvoir fonctionner aussi facilement en arrière qu'avant, sans attaquer la surface du sol engazonné ; 3o. Faire un travail satisfaisant, même lorsque la machine est obligée de tourner aux extrémités de la prairie ; 4o. Eviter la rupture de quelques parties du corps fonctionnant et surtout des fourches, en établissant ces dernières sur des ressorts qui cèdent lorsque l'obstacle devient

trop considérable; 50. Envelopper tout le mécanisme dans une boîte pour empêcher le foin de s'y entortiller et de l'engorger.

Voilà les conditions principales qui devront servir de base dans le choix des faneuses, et l'on accordera la préférence à celles qui les rempliront le plus complètement. Néanmoins on devra également faire entrer en ligne de compte la *légereté de traction*, la *solidité* et le *bas prix*. Ces dernières conditions doivent d'ailleurs être exigées de toutes les machines dont le cultivateur fera choix pour ses travaux.

Les faneuses les plus connues actuellement sont celles qui furent présentées à l'exposition universelle tenue à Paris en 1867. Le nombre en était grand. Nous nous contenterons de mentionner celles que le jury a jugé favorablement après les essais auxquels elles avaient été soumises sur le terrain.

Les *faneuses anglaises* se ressemblent toutes par la disposition de leurs fourches ou dents. Ces dents sont portées sur des ailes fixées à un essieu qui fait de 3 à 5 tours pendant une rotation complète des roues motrices. Pour empêcher la rupture des dents, celles-ci sont munies de ressorts qui leur permettent de retomber en arrière quand la résistance devient forte, comme par exemple lorsqu'il se présente des pierres soulevées sur la ligne que suit la machine; puis aussitôt que la résistance diminue les ressorts ramènent les dents dans leur position naturelle.

Une des meilleures machines de ce genre est la *faneuse Howard*. Dans cette faneuse, l'essieu qui porte les ailes est suspendu de manière à se hausser ou à s'abaisser à volonté au moyen d'un levier placé devant la roue droite. Avec ce levier, le conducteur règle la hauteur des fourches et les empêche de passer trop au-dessus du sol ou de le gratter ce qui les exposerait à se briser.

Un des avantages particuliers de la machine Howard, c'est qu'au moyen d'un simple mouvement de l'essieu, on peut instantanément changer la rotation des dents, les hausser et les baisser suivant les exigences du terrain. De cette manière, les fourches tournent d'avant en arrière et d'arrière en avant. C'est ce qu'on appelle la double action ou le double effet.

Voici ce qu'un praticien écrit de cette machine: "La faneuse est un instrument indispensable dans les exploitations qui ont une certaine étendue de prairies. Elle a l'avantage de faire rapidement et mieux un travail qui ne peut être retardé, en même temps que d'autres travaux aussi pressés.

"La faneuse Howard est la meilleure des faneuses à double effet. Elle ne bourre pas, grâce à la disposition des fourches en zigzag. En outre les fourches montées par séries de trois, en fonctionnant séparément, étendent la récolte avec une parfaite régularité. Enfin les changements de marche s'exécutent plus vite et plus facilement avec cette machine qu'avec les autres faneuses à double effet."

La faneuse Howard coûte de \$45 à \$60, suivant qu'elle est à un ou à deux chevaux.

La *faneuse Nicholson* appartient au même système. Elle est aussi renommée que la précédente comme type de machine à double et à simple effet, et la faneuse Howard seule lui fait une concurrence sérieuse. Cette machine n'a que deux jeux d'ailes et chaque aile supporte six dents. C'est la seule différence importante qui la distingue de la machine dont nous avons parlé en premier lieu.

Dans un concours de faneuses qui eut lieu à Salisbury, la machine Nicholson remporta des succès signalés. Voici comment le jury l'a appréciée dans son rapport:

"Nous avons à essayer les faneuses sur de l'herbe ou

vement fauchée. Ce fut un essai intéressant, car il y eut grande concurrence.....

"La faneuse *Nicholson* éparpilla les lourds tas d'herbe avec la plus grande facilité, et nous ne pûmes même l'engorger. Ses dents ont une bonne forme; elle se nettoie elle-même sans difficulté et possède un bon et rapide mouvement en arrière. Les dispositions mécaniques sont simples. Les appareils d'*embrayage* et de *débrayage*, de soulèvement et d'abaissement des fourches, et la disposition destinée à empêcher l'engorgement sont très-satisfaisants....."

D'après Nicholson, sa faneuse remplace 16 à 20 faneuses; elle secoue, éparpille et retourne mieux l'herbe et à tel point que l'on peut économiser un jour et plus pour le fanage.

On peut se procurer cette machine pour \$50 à \$70 suivant la largeur et la force des supports de fourches.

Nous passons sous silence les faneuses de Ransomes, de Garrett, de Hornsby, de Smith et de Thompson pour en arriver plus tôt aux faneuses américaines, quoique toutes méritent de fixer l'attention du monde agricole.

Dans les faneuses américaines, les fourches, au lieu de tourner autour d'un axe, décrivent un mouvement circulaire déterminé par un essieu coudé. Ce mouvement ressemble parfaitement à celui qu'exécutent les bras d'un faneur armé de sa fourche. Il est très-rapide et éparpille complètement l'herbe coupée quelque soit son épaisseur. Cette machine est en outre d'une simplicité de construction et d'une facilité de tirage qui la recommandent fortement à l'attention du cultivateur.

Quoiqu'elle n'ait pas été jugée bien favorablement par le juré chargé de l'étudier à l'exposition universelle, ceux de nos agriculteurs canadiens qui ont voulu se pourvoir d'une machine à faner lui ont accordé leur préférence. Nous avons remarqué deux faneuses de ce système chez l'Hon. M. Beaubien au Cap St. Ignace, mais il ne nous a pas été donné de les voir fonctionner.

Râteau à cheval.—Le râteau à cheval est, on pourrait dire, le frère jumeau de la faneuse. Il a pour objet d'achever le travail commencé par cette dernière; il remplace les mêmes bras, sinon le même outil; c'est lui qui, après le séchage, rassemble le foin et le dispose en tas ou en veilloches.

Les nombreux avantages de la faneuse dans la fenaison s'appliquent également au râteau à cheval et ce sont les mêmes raisons qui nous engageant à recommander son introduction dans toutes les cultures où les prairies occupent une étendue assez considérable.

Les râteaux à cheval se composent invariablement d'une rangée de grandes dents en fer ou en bois plus ou moins arquées, indépendantes les unes des autres, enfilées dans un axe en fer et pouvant se relever instantanément au moyen d'un levier plus ou moins ingénieusement fixé. Les meilleurs leviers sont ceux qui accomplissent cette opération le plus rapidement et avec le moindre effort.

Les premiers râteaux à cheval employés dans nos localités ont été les râteaux dits *St. Germain*. Ils font un travail satisfaisant, mais comme ils sont en bois, ils se détériorent promptement; depuis quelques années on donne la préférence aux râteaux en fer.

Dans ces derniers, les dents sont en fer forgé rond ou plat et très-solides quoique peu épaisses; elles affectent à peu près la forme d'une faucille, ce qui permet d'y entasser une plus forte charge de foin. En arrière de l'axe est une barre horizontale fixe qui sert à faciliter le déchargement des dents lorsqu'on soulève le râteau.

Les râteaux à cheval sont avec ou sans siège. Dans ceux qui sont munis d'un siège, l'assiette de l'instrument est cal-

culée de manière que le poids du conducteur fasse équilibrer au poids des dents, de sorte que pour lever celles-ci, il suffit d'un très-léger effort de la main sur le levier ou plus simplement du pied sur le marche-pied.

REVUE DE LA SEMAINE

Les élections marchent rapidement dans la Puissance du Canada; chaque jour, les journaux politiques nous donnent une longue liste d'élus du peuple, on se presse d'en arriver à une conclusion, et l'on est anxieux de savoir quelle sera, dans la Chambre des Communes, la force respective des deux partis aujourd'hui en présence.

Deux grands partis se disputent la prépondérance en Canada, le parti conservateur et le parti libéral. Tous deux font des efforts inouis pour réussir et gagner le plus de sièges dans la représentation. Malheureusement nous devons le dire à notre honte, les moyens employés pour arriver au succès ne sont pas toujours honnêtes et avouables. Oui, des catholiques ne craignent pas, dans les élections d'acheter leurs frères, et d'autres respectent assez peu leurs convictions et leurs droits de citoyens pour les vendre au plus haut et dernier enchérisseur.

La corruption électorale est immense, générale dans toutes les parties de la Puissance. Cette année surtout elle a atteint une intensité dégoûtante. Le candidat ne gagne plus son élection, il l'achète; s'il est riche, ou s'il a des amis puissants, il peut être certain du succès; si, au contraire, il n'a que ses principes et ses hautes capacités personnelles pour plaider en sa faveur, il est vaincu.

Le cœur nous soulève de dégoût lorsque nous voyons ce triste état de chose. Ah! nous sommes presque tenté de dire que le régime représentatif est un bien triste présent, et que l'Angleterre en nous l'octroyant nous a bien mal servis.

Les fautes publiques s'expient par des châtiments publics. Les individus subissent la peine des fautes individuelles; mais les fautes des nations sont punies par des peines nationales. Voyez la France, elle a laissé la corruption entrer dans son sein; des athées, des matérialistes, des socialistes ont pu, dans ce malheureux pays, afficher au grand jour leurs infâmes principes, ou plutôt l'absence de tout principe. Elle en a été punie, foudroyée par le canon prussien qui n'était que la verge dans la main de Dieu. Les nombreux catholiques sincères qui possèdent encore la France n'étaient certainement pas responsables des abominations lancées par les impies, mais ils ont été trouvés coupables d'indifférence et punis pour avoir laissé faire. La France comme nation avait péché, comme nation elle a été punie.

L'exemple de la France ne nous ouvrira-t-il pas les yeux? nous laisserons-nous submerger par le mal, par la corruption? Prenons garde à nous, la verge n'est pas loin, nous l'avons au milieu de nous et si la bonté divine ne la retient, elle pourrait bien un jour ou l'autre s'appesantir sur nos épaules et nous faire repentir de nos écarts.

Le protestantisme n'a jamais aimé le catholicisme, de même que le mensonge déteste la vérité. Or de quelque côté que nous jetions les yeux, nous nous voyons entourés par des nations protestantes et haineuses qui ne désireraient rien tant que de déchirer la petite nationalité catholique de la province de Québec. Si nous oublions nos principes, si nous transigeons avec les devoirs de notre conscience, nous en serons punis tôt ou tard; car ne l'oublions pas, la punition

du mal est aussi certains que la récompense du bien.

La corruption ne fait que grandir et s'étendre d'année en année, au point que nos législateurs eux-mêmes en ont été effrayés, et que tous les hommes honnêtes, à quelque parti qu'ils appartiennent, demandent une réforme radicale de la loi des élections.

A ce propos, nous reproduisons l'extrait suivant d'un excellent article qui a paru dans le *Courrier du Canada* du 16 courant:

" La présente campagne, quelqu'en soit le résultat au point de vue des partis politiques, aura, à coup sûr, pour effet de mettre tout le monde d'accord sur la nécessité d'apporter instantamment des modifications radicales à la loi électorale.

" Depuis que le Canada jouit du régime responsable, les élections générales ont été souvent marquées par des abus regrettables; mais, ces abus n'avaient pas un caractère général et, jusqu'à ces années dernières, elles étaient encore nombreuses les circonscriptions électorales qui tenaient à honneur de faire les choses consciencieusement et honnêtement. Aujourd'hui, ces circonscriptions sont l'exception. Les élections qui se font actuellement prouvent à l'évidence que la lèpre de la corruption et de la vénalité a envahi tout le corps électoral.

" Sous ces circonstances, c'est le devoir de tous ceux qui ont une mission publique à remplir dans la société d'élever la voix pour signaler le mal.

" Hélas, il n'y a pas à se le cacher, jamais il n'y eut plus de raison qu'aujourd'hui de sonner l'alarme. La corruption électorale, cette compagne inséparable de la violence et du parjure, est à la veille de passer dans nos mœurs, d'être érigée en système. Il est de fait que les suffrages ne se donnent plus guère, maintenant, que pour considération; on vend sa voix, comme on vend un article de commerce, et pour ne pas perdre le profit que rapporte cette première infamie, on n'hésite pas à se parjurer.

" On serait terrifié si on pouvait connaître au juste le nombre de ceux qui, depuis le commencement des élections actuelles, ont vendu leurs suffrages, se sont parjurés et se sont volontairement embrigadés dans les bandes de fiers-à-bras organisés pour seconder l'œuvre de la corruption et du parjure. Autrefois, on rencontrait des électeurs qui faisaient trafic de leurs suffrages et à qui il n'en coûtait rien de prendre en vain le nom de Dieu; mais, ces électeurs appartenaient à la classe des enfants perdus de notre société et ils étaient déjà marqués au front d'un stigmate infamant. Mais aujourd'hui, le mal a envahi toutes les classes de la société: dans les villes, les honnêtes bourgeois, les marchands considérés, vendent leur vote; dans les campagnes, on voit de respectables cultivateurs, des cultivateurs à l'aise, s'adjuger au plus haut enchérisseur, ou s'abstenir de voter moyennant rétribution.

" Le mal, enfin, a pris les proportions d'une épidémie."

Le *Courrier du Canada* cite ensuite un exemple de ce trafic infâme des suffrages. Nous pourrions en citer cent mille de ce genre et de pires encore. Dans un comté voisin, le jour et au lieu même de la votation, les cabaleurs d'élection mettaient les votes à l'enchère et cela au vu et au su de tout le monde. La loi électorale actuelle est lettre-morte, ceux-là mêmes qui devraient la respecter sont les premiers à la transgresser. On se rit des choses les plus saintes, on foule aux pieds la base même de notre société, la sainteté du serment. On se parjure de gaieté de cœur et avec la même facilité que si c'était une action méritoire.

Voilà où nous en sommes rendus. N'avons-nous pas droit de nous en affliger, de crier à la corruption et de craindre

que le bras de Dieu de s'appesantisse sur nous ? Réformons donc notre loi actuelle, puisqu'elle n'est plus capable d'empêcher ces abominations, et mettons-nous à l'œuvre sans plus tarder, nous avons déjà trop attendu.

Rome, malgré la présence de Victor-Emmanuel et de ses infâmes sicaires, est toujours la ville des religieuses sensations et des saints enseignements. Il est vrai que tout ce qu'il y a de beau, de bien et de bon dans cette Rome, autrefois l'exemple du monde entier, se trouve aujourd'hui concentré dans le Vatican, autour du trône de Pie IX ; mais pour être retréints dans une enceinte peu étendue les suaves parfums de Rome n'en atteignent pas moins toutes les parties de la chrétienté.

Les derniers journaux européens nous apportent encore un de ces parfums, une de ces admirables allocutions dont le Saint-Père n'est pas avare et qui ont toujours le pouvoir de remplir les cœurs catholiques des plus douces émotions.

C'était le 20 juillet, Monseigneur Randi présentait au vénérable Vieillard du Vatican les anciens employés de la police romaine. A cette occasion, Pie IX prononça un admirable discours que la presse impie s'est empressée de blasphémer dans les termes les plus grossiers, mais que tous les hommes honnêtes acceptent avec les plus grands éloges. Nous en détachons le passage suivant :

Le Saint-Père commença par le récit d'un trait de l'Écriture Sainte se rapportant aux *veilleurs* d'Israël, puis il reprit :

" Vous êtes, vous autres, les successeurs de ces veilleurs. Mais on vous a mis au repos et vous n'êtes plus que les spectateurs de ce qui se passe tous les jours. Moi, je ne vois rien, mais je lis, je lis qu'un receveur s'est enfui avec la caisse, et les *veilleurs* (la police) ne vinrent pas ; je lis qu'un autre a emporté d'autres fonds publics, et les *veilleurs* ne vinrent pas ; je lis que les voleurs ont enfoncé les portes des maisons, et les *veilleurs* ne vinrent pas. Ces veilleurs cependant, sont venus et se sont montrés dans un soulèvement de la place publique qu'on dit républicain. Mais ils sont intervenus d'abord comme témoins, avec une telle attitude, qu'ils semblaient être là pour affermir l'audace. Puis ils ont montré quelque activité, quelque énergie, et les troubles ont cessé.

" Peut-être dans les jours qui suivront au moment des élections administratives, ces bandes de l'émeute, prêtes à servir qui les commande, se représenteront-elles de nouveau ; en ce cas, je me recommande à ces *veilleurs*, pour qu'ils nous laissent cette liberté qu'ils nous ont voulu octroyer, de donner notre vote et d'émettre notre avis selon notre conscience.

" Ils ont dit que nous voulions une réaction armée. Calomnie et folie que cette réaction armée. La réaction que nous désirons c'est que des hommes honnêtes se montrent afin de protéger la jeunesse, qui doit être élevée selon la morale, les bonnes mœurs et la religion. Telle est la réaction que nous désirons. Au reste, les grandes réactions sont dans les mains de Dieu, et Dieu pensera à les faire.

" Et puisque tout est dans les mains de Dieu, je terminerai comme je termine souvent. Que devons-nous faire ? Ce matin même, j'ai reçu des lettres qui me demandent d'écrire des circulaires afin de faire prier partout, afin que le Seigneur vienne à notre aide. Il n'y a rien à espérer du monde ; mais d'un moment à l'autre, il peut venir un homme envoyé de Dieu, et il nous reste à prier afin que Dieu mette la main au trésor de ses miséricordes, qu'il éloigne les impies et ramène des jours de paix et de tranquillité.

" Quant à moi, je vous le dis, je désire finir ma carrière dans cette paix et dans cette tranquillité de l'âme.

" Mais ces jours viendront, j'en suis sûr. Comment et quand ? je ne le sais, mais ce sentiment est en moi, parce que dans le monde on prie beaucoup et qu'il y a une grande confiance dans le triomphe de cette cause, qui est la cause de la justice, de l'ordre, de la religion, en un mot la cause de Dieu.

" Accélérons donc par la prière l'heure où Dieu décidera favorablement de sa cause. Prions afin qu'il nous bénisse. Oui, mes chers enfants, je vous bénis, et que ma bénédiction descende sur vos personnes, sur vos familles, sur vos affaires, qu'elle vous accompagne dans le temps, qu'elle soit présente à l'heure de votre mort, et devienne le chant que vous ferez retentir dans l'éternité."

Pie IX ne pouvait mieux dire au monde entier que la police de Victor-Emmanuel fait cause commune avec les coquins, les émeutiers dont Rome est infestée depuis l'entrée des piémontais. Aussi, il a fallu voir les cris lancés par les journaux radicaux devant cette dénonciation partie de si haut.

Nos lecteurs connaissent déjà les intrigues que les gouvernements de Prusse et d'Italie ont noué en prévision de la mort prochaine de Pie IX ; ils savent que ces deux gouvernements pensent déjà à contrôler le futur conclave. Leurs machinations sont organisées avec une habileté rare, et il ne leur manque plus qu'une chose, mais c'est la plus importante : la mort de Pie IX.

Il y a quelques jours, après une longue promenade dans son jardin, en compagnie de plusieurs hauts personnages, Sa Sainteté se reposait sous une charmille. La conversation tomba bientôt sur les récentes intrigues prussiennes et italiennes pour entraver l'œuvre du futur conclave. L'entourage du Saint-Père parla longuement sur cet épisode et lorsque le sujet fut épuisé, Pie IX, pour toute réponse, se contenta de dire : " Aujourd'hui même, mon frère entre dans sa quatre-vingt-dixième année !..... " faisant connaître par là que lui aussi pense parvenir à un âge très-avancé.

Cette espérance, tous les catholiques la possède dans leur cœur. Une conviction intime, due en grande partie aux prédictions de saints personnages dont quelques-uns vivent encore, leur donne l'espoir que Pie IX vivra assez longtemps pour voir la fin des persécutions dont l'Église est actuellement en butte et la glorification universelle de la Religion.

Que Pie IX atteigne l'âge de son frère, qu'il vive encore dix ans, bien des persécuteurs auront passé et de nombreux *De profundis* auront été chantés.

En terminant cette revue, nous ne pouvons passer sous silence l'affreuse démoralisation dont de hauts fonctionnaires publics, ont donné le spectacle en France lors de la dernière guerre avec la Prusse. Une commission a été instituée pour examiner les marchés conclus pendant cette guerre pour l'achat des effets d'équipement, d'armes et de munitions. Cette commission vient de faire son rapport ; et, d'après les nombreux renseignements qu'elle s'est procurés, il est prouvé surabondamment que ce n'est pas la Prusse seule qui a ruiné la France. Pendant que cette nation se saignait aux quatre membres pour repousser l'envahisseur, ses soldats étaient envoyés à la bataille sans pain, sans souliers, et sans munitions ; qu'enfin les membres mêmes du gouvernement d'alors empochaient l'argent destiné à l'armée et faisaient bombance. Voilà l'espèce de dévouement de ces prétendus régénérateurs de la nation française.

L'instituteur et ses élèves dans les campagnes

Voici ce que disait M. Dufin aîné, à une réunion agricole :

" L'instituteur des campagnes doué de quelque instruction agricole peut rendre ses enseignements fructueux en menant à la promenade ses élèves, les jours de congé.

" Qu'il leur fasse toucher à la main et connaître les différentes natures du sol : argileux, calcaire, siliceux, granitique, en un mot, toutes les espèces qui se trouvent dans la contrée ; qu'il leur explique pourquoi telle terre trop compacte a besoin d'être divisée, et telle terre trop légère a besoin de recevoir des substances capables de l'engraisser et de lui donner plus de consistance ; pourquoi aussi la chaux change tout à fait la nature des terres granitiques, parce qu'elle leur apporte l'élément qui leur manque, et, au lieu de seigle, leur permet de rapporter du froment.

" Il y a un bon laboureur dans le village ; il a une charrue améliorée : que l'école aille le voir travailler, et que l'instituteur fasse remarquer à ses élèves ce qui constitue un bon labour, la profondeur des sillons et leur régularité.

" Qu'il suive ainsi avec eux les différentes opérations agricoles. Quand viendra le printemps, il retournera aux champs avec sa troupe pour voir faire les travaux. Le maître expliquera aux petits spectateurs pourquoi on ne fait que de menus grains ou des plantes sarclées, là où l'année précédente on avait récolté du froment. C'est la théorie des assolements.

" Plus tard on ira voir la fauchaison, les sarclages, la moisson, la mise en gerbes ; on s'amusera à voir fonctionner les faucheuses, les moissonneuses, les machines à battre. J'ose dire que, dans une vingtaine de leçons ainsi données sur place, les élèves en apprendront bien plus qu'en lisant toutes les brochures, où des gens trop savants pour eux ne parlent que d'azote et d'oxygène, d'ammoniac et d'autres substances dont ils décomposent les éléments et donnent la formule avec le secours de l'algèbre ! Belle science, en vérité ! mais science perdue pour le commun des mortels ! et qu'il faut réserver pour un enseignement plus relevé que celui dont je conseille ici l'emploi tout élémentaire.

" C'est ainsi que sur toute la surface du pays, la jeunesse apprendrait à connaître et à estimer les travaux des champs, à s'y plaire et à s'instruire en s'amusant ; car, à cet âge, on s'instruit bien mieux par les yeux que par les oreilles ; on aime mieux voir qu'écouter.

" Des enfants ainsi préparés seraient mieux disposés à profiter de cet enseignement secondaire qu'on promet à ceux qui voudront en faire leur état.

" Les instituteurs, tels qu'en les forme aujourd'hui dans nos écoles normales, seraient très-propres à diriger ce mode pratique d'enseignement. Ceux d'entre eux qui s'y appliqueraient avec le plus d'intelligence et de succès mériteraient d'être récompensés, et ils le seraient certainement."

Enduit pour garantir de la pourriture les piquets, tuteurs, etc., plantés en terre

On sait avec quelle promptitude pourrit en terre l'extrémité des tuteurs employés pour maintenir ou soutenir les arbres, les treilles, les dahlias, etc. Le plus souvent on est obligé de refaire leur pointe chaque année, de telle sorte qu'ils deviennent bientôt trop courts et ne tardent pas à être hors de service. Sans doute on atténue le mal en carbonisant la superficie du bois destinée à être plantée en terre, ou en l'enduisant de goudron ou de substances analogues ; mais on n'en obtient ainsi qu'une conservation médiocre. On a dès lors cherché à obtenir un enduit qui, appliqué sur le bois, y formât un revêtement

presque pierreux, qui résistât parfaitement à l'humidité et qui, par suite, garantît efficacement les parties sous-jacentes contre l'influence destructive du sol humide. Celui dont nous donnons la composition non-seulement présente, assure-t-on, ces précieux avantages, mais encore a le mérite de n'être formé que de substances d'un prix fort peu élevé. L'auteur de l'article sur cet enduit affirme s'être toujours bien trouvé de l'emploi qu'il en a fait depuis cinq ans. Voici en quoi consiste cette composition : On prend 50 parties de résine, 40 parties de craie en poudre et lavée, 300 parties de sable blanc, 4 parties d'huile de lin, 1 partie d'oxyde rouge de cuivre et 1 partie d'acide sulfurique. On chauffe ensemble dans un vase de fer la craie, la résine, le sable et l'huile de lin ; on y ajoute ensuite l'oxyde rouge de cuivre et l'acide sulfurique ; on agite bien le tout et on applique la composition ainsi obtenue sur le bois, toute chaude, avec un fort pinceau à gros crins roides. Si l'enduit est trop épais, on le délaie quelque peu en y ajoutant de l'huile de lin. Cet enduit sèche promptement et il forme ensuite un revêtement aussi dur que la pierre. On l'emploie avec beaucoup d'avantage non-seulement pour les pieux et tuteurs, mais encore pour les châssis et caisses en bois, en un mot, pour tous les ouvrages en bois qui sont destinés à être mis en contact avec la terre humide.

Le crédit agricole

Nous avons dit et répété bien des fois que deux choses étaient absolument nécessaires au progrès de l'agriculture : l'enseignement et le crédit. On ne peut pas se livrer fructueusement à une profession quand on ne la connaît pas, et lorsqu'on la connaît il est impossible de l'exercer avec profit si on manque de capitaux ; l'agriculture doit donc s'appuyer avant tout d'un côté sur l'enseignement et de l'autre sur le crédit ; sans ces deux puissants leviers, les efforts les plus laborieux ne donneraient aucun résultat.

Que deviendraient l'industrie, le commerce dans le cas où le crédit merveilleusement organisé en leur faveur viendrait à disparaître ? Il est évident que le chiffre des affaires diminuerait très-sensiblement et nous ajouterons même que l'industrie et le commerce ne constitueraient plus qu'un privilège en faveur des gens favorisés par la fortune et encore ces derniers pourraient-ils marcher sans le crédit ? Nous en doutons fort et beaucoup d'esprits sérieux répondraient négativement. Eh bien ! l'agriculture n'est-elle pas la plus importante et la plus grande de toutes nos industries ! Comment veut-on alors qu'elle marche sans crédit dans une voie progressive ? L'habitant des campagnes a besoin de bestiaux, d'instrument, d'engrais, de semences, etc. ; lorsque ses ressources sont épuisées, il faut bien qu'il s'arrête et, par suite, les résultats sur lesquels il comptait laissent le plus souvent beaucoup à désirer. Un billet de \$1,000 utilement employé en engrais auxiliaires, en bonnes semences aurait pu accroître ses bénéfices dans de larges proportions, il a fallu qu'il s'abstienne et qu'il reste larme au bras, parce que cette somme lui faisait complètement défaut et que, dans notre état actuel d'organisation financière, le paysan, disons le mot, n'est pas toujours vu d'un bon œil dans les antichambres des banquiers ; on ne sait vraiment pas pourquoi, car la solvabilité de ce paysan est sans aucun doute celle qui présente le moins de danger. Combien, de nos jours, ne voit-on pas de riches cultivateurs retirer l'argent placé entre les mains de leurs co-paroissiens, et le mettre en actions dans les banques de nos villes ; ou tout au plus, s'ils leur laissent cet argent, c'est à un intérêt de dix à quinze par cent.

Nous ajouterons que l'impossibilité matérielle de réaliser des améliorations faute de capitaux nuit, non-seulement aux cultivateurs, mais encore à la société tout entière, car ne pas produire tout ce qu'on pourrait produire c'est arrêter le mouvement de la richesse publique qui doit avoir lieu le plus rapidement possible dans un pays convenablement organisé.

Eh bien ! qu'a-t-on fait jusqu'à ce jour pour fonder un crédit agricole dans des conditions propres à donner satisfaction à tous les intérêts en souffrance ? Rien ou presque rien. On a adressé au public des appels de fonds pour toutes sortes d'ins-

titutions plus ou moins utiles et quelquefois même nuisibles, on a cherché à favoriser toutes les entreprises industrielles, toutes les spéculations et même de simples opérations d'agio, la confiance publique a répondu à tous les appels qui lui ont été faits; on a drainé nos capitaux en faveur des pays étrangers et ces souscriptions le plus souvent malencontreuses ont trouvé beaucoup d'adhérents; il suffisait de demander pour obtenir, aussi les déceptions ont-elles été nombreuses et les pertes subies peuvent se chiffrer par centaines de millions. Ces désastres n'auraient certainement pas eu lieu si ces fonds employés au profit de quelques-uns, mais au détriment du plus grand nombre, avaient été jetés au milieu de nos campagnes et avaient servi à fertiliser le sol qui est incontestablement la base la plus solide de la richesse et de la prospérité d'une nation. Le grand Frédéric disait avec beaucoup de raison: *Je préfère un homme qui fait croître deux épis au lieu d'un à tous les grands politiques de mon royaume.* Que faut-il pour faire croître deux épis, au lieu d'un? de l'instruction et de l'argent; encourager les institutions et les *journaux agricoles*, établir des banques agricoles, ou faire en sorte que les banques actuelles favorisent le crédit agricole.

Tous les efforts des hommes sérieux doivent donc se porter vers le crédit agricole et les capitaux ne devraient jamais manquer pour organiser une de ces grandes institutions de crédit qui porterait l'aisance chez le travailleur, le bien-être chez le consommateur et la prospérité chez le producteur; car tout fleurit dans un pays où fleurit l'agriculture, comme le disait Sully, et encore une fois, pour faire fleurir un pays par l'agriculture, il faut du savoir et des capitaux.

Quand on étudie avec soin, la marche des organisations financières en général, on s'aperçoit avec douleur que les grands mots de crédit agricole et autres du même genre n'ont été le plus souvent employés que pour obtenir de la confiance et tâcher de réunir des capitaux, puis ces grandes sociétés qui devaient tout faire en faveur de notre bonne agriculture se sont laissées détourner de leur but primitif par les spéculateurs et bientôt l'élément du crédit agricole a complètement disparu. Nous ne voulons faire aucune citation, mais nos lecteurs comprendront notre langage, nous en avons la certitude et en définitive, il n'existe pas encore aujourd'hui une seule banque de crédit vraiment et uniquement agricole; nous ne voyons aucune caisse se réduisant à la spécialité de l'escompte de papier agricole qui peut bien parfois présenter quelques inconvénients au point de vue de la régularité des échéances, mais qui offre sans contredit toutes les garanties désirables, et nous croyons même pouvoir affirmer que si des banques purement agricoles existaient depuis longtemps, les habitants des campagnes auraient pris des habitudes régulières et auraient fait face à toute la sévérité des échéances; mais on a laissé le cultivateur en dehors des affaires, on l'a soumis à des lois particulières; on l'a enrayé de façon à lui empêcher de se mouvoir; on a en quelque sorte immobilisé tout ce qu'il possède: terres, immeubles par destination, etc.; on a créé les hypothèques conventionnelles, judiciaires, en les entourant de formalités longues et ruineuses, au lieu de lui permettre de donner librement en gage ce qui constitue son avoir, on a compliqué toutes les mesures relatives à une liquidation et le plus souvent on l'a ruiné, en lui enlevant la possibilité de se libérer; on lui a fait enfin un code exceptionnel qui le met en dehors de tout mouvement et qui l'empêche de se livrer à des opérations fructueuses.

Voilà comment on traite la plus grande de nos industries, celle qui fournit à tout, celle qui nourrit nos populations, celle qui donne toutes les matières premières nécessaires à nos usines. Comment veut-on que cette industrie marche dans ces conditions?

Est-il donc impossible de mettre le crédit à portée de l'agriculteur et de donner ainsi aux habitants des campagnes le moyen de mettre en jeu convenablement toutes les forces actives dont ils disposent si largement? Evidemment non.

Nous avons sous les yeux le programme de la *caisse française des agriculteurs* fondée par MM. Langlois, Lambert-Thiboust et Thomasson. Cette création est vivement appuyée par un Conseil d'administration agricole, par un Comité de pa-

tronage où figurent les noms les plus autorisés et les plus honorables: Voilà déjà un progrès! et cette façon d'agir doit inspirer de la confiance. Cette confiance devient plus grande encore quand on pénètre dans le fond de la question et qu'on cherche à se rendre compte du but que se propose d'atteindre cette nouvelle institution.

Entrons dans quelques détails: création d'une Société qui formera une banque purement agricole; admission à l'escompte de tous papiers provenant d'agriculteurs sérieux et solvables, pour causes sérieuses et justifiées; échéances de longeur ordinaire, suivant l'usage de la banque au moment de l'opération; limité à un an maximum, par voie directe ou par renouvellement, de tout crédit, quel qu'il soit, non basé sur des garanties matérielles; constitution de prêts hypothécaires avec création d'obligations correspondantes susceptibles d'émission, mais seulement comme but accessoire et facultatif; limitation rigoureuse de toutes les opérations à la matière agricole exclusivement, ou à des prêts à la propriété rurale, de manière à ne pas étendre, mais plutôt à restreindre un champ trop vaste déjà: *interdiction absolue de toute négociation de bourse autre que le placement des obligations s'il vient à en être créées.*

On le voit, c'est là une vraie banque de l'agriculture qui exercera incontestablement une immense influence sur l'avenir de cette grande industrie, puisque désormais tous les cultivateurs intelligents, honnêtes, laborieux les travailleurs enfin pourront mettre en jeu dans les meilleures conditions toutes les forces actives dont ils disposent et par conséquent assurer l'avenir de notre beau pays.

A. DE LAVALETTE.

Soins à donner aux arbres surchargés de fruits pour conserver et l'arbre et le fruit

Voici des arbres que la trop grande abondance de fruits a épuisés; des branches se sont desséchées. Ne pourrait-on pas prévoir cet accident sans enlever les fruits, en effectuant un ou deux arrosages chaque jour? On subviendrait ainsi au besoin de sève que réclament des branches mères ayant à nourrir une grosse famille affamée, surtout si l'on se servait d'eaux grasses ou d'un mélange de purin pour mieux satisfaire son appétit. Les maraichers de Paris qui créent le roi des potirons, des courges monstres de plus d'un quintal, n'y parviennent que par de copieux et gras arrosages; dans les années pluvieuses, toute la végétation surabonde de verdure et ce sans accident; il nous paraît dès lors très-conséquent que le concours de l'homme puisse venir en aide à la nature, quand les éléments atmosphériques lui font défaut, mais il faut en prendre la peine, et c'est l'absence de soins qui doit causer le plus souvent les effets qui nous sont signalés. D'ailleurs, ne sommes-nous pas éclairés sur ce point par ce qui se passe chez les animaux; quand ils ont dans leurs entrailles ou qu'ils allaient leur portée, ne mangent-ils pas beaucoup plus que lorsqu'ils n'ont à s'occuper que d'eux-mêmes? N'est-ce pas commun à toutes les mères? Il doit en être pareillement des végétaux quand ils sont chargés de fruits et qu'ils ont à pourvoir extraordinairement à ce supplément de produits. L'homme qui les cultive ne doit donc pas, pendant leur travail de production, les traiter comme pendant le temps de repos, s'il veut profiter de toute leur vigueur. Les arbres eux-mêmes rejettent les fruits que la sève trop peu abondante n'atteint pas; ils tombent desséchés par l' inanition.

Qu'on essaye sur deux sujets chargés de fruits: que l'on soigne l'un et qu'on laisse l'autre livré aux ressources naturelles, on verra quel en sera le résultat.

Potito Chronique

— Aujourd'hui, les Etats-Unis livrent au commerce 177,000,000 de livres de laine, l'Angleterre 159,969,000 de livres, l'Australie 152,500,000 de livres, et La Plata 138,070,000 de livres.

— On assure que 1100 émigrés français d'Alsace et de Lorraine se sont embarqués au Havre, sur un vapeur nolié par M. Vanier, agent de la société forestière de France, et qu'ils sont attendus à Québec très-prochainement. Ces émigrants

doivent s'établir dans la Beauce et dans la Rivière Ristigouche.

— Un peu de limailles de fer dans un pot de fleurs conserve à l'eau sa limpidité et aux fleurs, leur fraîcheur. On attribue ce résultat à la combinaison du soufre des plantes avec le fer.

RECETTES

Dévoilement, Diarrhée, Dysenterie.—Cure rapide

Le Monde a reçu la lettre suivante :

« Puisque le chiendent a trouvé son défenseur dans vos colonnes, vous permettrez bien à une autre petite plante, plus commune encore et cependant toute-puissante, de solliciter la même faveur. Cette plante est répandue sur les grands chemins, au milieu des prairies, partout ; et cependant, partout on semble ignorer ses propriétés ; c'est à peine si les médecins en conseillent l'usage.

« Je ne suis ni médecin ni pharmacien, et je puis cependant vous certifier que cette petite plante, parfaitement inoffensive pour ceux auxquels elle ne serait pas nécessaire, guérit radicalement les diarrhées les plus anciennes, les dysenteries les plus opiniâtres. Un médecin célèbre, qui m'a vu l'administrer en infusion à un vieillard qu'il n'avait pu soulager, a été étonné de voir une seule infusion de cette plante guérir radicalement son malade. « Eh bien ! me dit-il, qu'on appelle cela « remède de bonne femme tant qu'on le voudra, je constate que j'ai épuisé toute ma science sans pouvoir atteindre mon but. Je suis tout émerveillé de l'heureux résultat que je me « plais à constater. »

« Il y a plus, Monsieur ; j'ai fait administrer ce même remède (en infusion, bue et injectée) à une personne de vingt à vingt-deux ans, abandonnée de son médecin et dans un état désespéré : guérie, radicalement guérie !

« Proclamez donc s'il vous plaît, je vous en conjure, au nom de l'humanité souffrante, la vertu de cette petite plante ; qu'on se hâte l'été prochain d'en faire ample provision, car le froid la fait disparaître. Son nom scientifique est *Polygonum aviculare* ou *Renouée des oiseaux*. On l'appelle vulgairement *Traï-nasse*, et encore *herbe à cochon* probablement parce qu'on a remarqué que les porcs se précipitent sur elle quand ils sont atteints de cette maladie.

« Je ne saurais vous dire le nombre de personnes que j'ai eu le bonheur de guérir en leur donnant seulement une infusion de cette plante, dont on ne parle plus en médecine depuis le 15^e siècle. Un livre de médecine imprimé en ce temps là détermine la quantité à administrer à tels ou tels malades ; mais là-dessus on n'a pas à s'inquiéter, tant le remède est anodin pour ceux même qui n'en ont pas besoin. »

Combattre les influences de la température chaude et humide.

Pour combattre les influences débilitantes de la température chaude et humide, on ne saurait prendre trop de précautions. Le travailleur qui pourrait le matin, avant de se mettre à l'ouvrage, prendre une bonne soupe chaude, soit du café, du thé, ou un peu d'eau-de-vie, diminuera aussi les influences malfaisantes des brouillards qui accompagnent habituellement cette température. Quand elle a régné quelque temps, il n'est pas rare de voir l'appétit diminuer, la langue se charger, la bouche devenir mauvaise, les forces diminuer, une diarrhée bilieuse survenir. Sous l'influence des écarts de régime, des travaux excessifs, de l'abus de fruits et de crudités, on voit souvent des dysenteries se déclarer surtout dans les campagnes et régner épidémiquement. Dès les premières atteintes d'indispositions, il est prudent de s'observer, de se tenir à un régime rationnel ; un léger purgatif pris à cette époque, sous la direction d'un médecin, pourra éviter une maladie dont la gravité sera d'autant plus à craindre qu'il y aura concomitance d'une épidémie.

Proverbe.

La barque qui a plusieurs pilotes court droit au naufrage

Nous ne sommes généralement portés à n'accorder nos soins qu'à ce qui nous regarde et nous intéresse personnellement,

et nous restons sans ardeur et sans activité pour les choses dont nous devons partager le mérite ou les avantages avec d'autres. Dans une entreprise commune, chaque associé compte sur ses coopérateurs ; aucun n'agit et rien ne se fait, ou bien chacun agit sans entente et pousse à une non-réussite. C'est là une vérité incontestable, vieille comme le monde, et qui ne saurait être mise en doute. Anciennement, les Latins avaient dit : *Communitur negligitur quod communitur agitur*, ce qui peut se traduire ainsi : *Ce qui est l'affaire de tout le monde est négligé par tout le monde.*

Autrefois, dans quelques petites localités, ce même proverbe était appliqué à la négligence des villageois d'entrer dans la voie du progrès, ou de ne pas mener rapidement à bonne fin des entreprises désirées. Quand on voulait dire alors qu'une affaire était abandonnée à elle-même, ou qu'elle marchait à la dérive, on la comparait à une amélioration communale projetée, étudiée et traînée en longueur et l'on disait : *Cette affaire va comme celle du village.* Heureusement, aujourd'hui, une telle comparaison cesse de plus en plus d'être possible par suite du zèle et des soins vraiment exceptionnels que les personnes commises à la direction des intérêts municipaux apportent à avancer sans cesse dans la voie du progrès et à réaliser sans délai toutes les améliorations possibles.

Collège de Ste. Anne

PERSONNEL :

Les élections ont donné lieu aux changements suivants :

Révd. H. Kérouac, Procureur,
Révd. W. Tremblay, Directeur des Écoliers.
Révd. Jos. O. Faucher, Directeur de l'École d'agriculture.

1^o. Le prix de la pension pour l'année scolaire, \$100, payables en trois termes, d'avance : le premier, à la rentrée ; le second, au 10 décembre ; le troisième, au 20 mars.

2^o. On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, non plus que sur le dernier à l'égard de ceux qui sortent avant la fin de l'année. Dans le cours de l'année, il n'y a déduction que pour absence d'au moins deux mois consécutifs.

3^o. Aucun élève n'est reçu sans avoir payé les arrérages des années précédentes.

4^o. Le Collège procure toutes les fournitures classiques au plus bas prix possible.

5^o. On pourra se procurer aussi au Collège le lit complet, ou seulement couchettes et matelats à aussi bas prix possible.

6^o. Le Collège tient constamment ouverte une infirmerie pour les élèves malades, moyennant quinze centins par jour en sus de la pension ordinaire. On peut s'abonner chez le Médecin pour \$2 par année.

DÉPENSES ACCESSOIRES :

Musique.—Usago des pianos et leçons.....\$15.00
Violons ou autre instrument, leçons..... 3.00
Dessin paysages,—à part les fournitures,—leçons.... 2.00

N. B.—La rentrée des pensionnaires aura lieu le 5 septembre prochain, et les classes rouvriront le 6 septembre au matin.

F. BUTEAU, Ptre.

Supérieur.

Ste. Anne de la Pocatière, 20 Août 1872.

MOULINS A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40 et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empressez d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manq.

facturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

SHERBROOKE, P. Q.,

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien.

M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Ouelle pour la vente de ces moulins à coudre.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur-général, à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

PHARMACIE PARISIENNE.

LES MEILLEURES PRÉPARATIONS DU SIÈCLE.

—Un seul essai suffit pour les recommander.—

Préparées par le Dr. Pourtier, de la faculté de Paris

LE SÔTHERION

Papier pulmonaire anti-asthmatique. Le plus puissant remède pour la guérison de l'Asthme, la Consommation, Bronchites, Irritations de Poitrine, Palpitation de cœur, Grippe, Coqueluche, etc.

Soulagement immédiat, cinq à six minutes suffisent.

L'OMNICURÉ

Remède interne et externe, anti-douleur universel, guérit les Rhumatismes, Goutte, Névralgie, Odontalgique, Foulures, Entorses, Diarrhée, Dyspepsie, Fièvres, etc.

LE PHILODONTE

Préparation hygiénique scientifiquement composée, pour purifier la bouche et conserver les gencives et les dents.

L'ONGUENT DES HOPITAUX DE PARIS

Le remède le plus certain et le plus efficace pour les inflammations de toutes sortes, Ophthalmie, Otitis, Surdité, Abscess, Tumeurs, Ulcères, Contusions, Blessures, Brûlures, Hémorroïdes, Maladies de la Peau, Galle, Teigne, Rieffe, etc., etc.

EN VENTE

Chez tous les Pharmaciens, marchands de Médecine et à la librairie agricole de la *Gazette des Campagnes*.



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS seront reçues à ce département à Ottawa, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 30 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de phares aux places ci-dessus mentionnées, savoir :

POINTE A MAQUÉREAU, comté de Bonaventure, Québec.

CAP WHITTLE, Labrador ;
MATANE ou METIS, Comté de Rimouski ;
ILE DE LA MAGDELEINE, Magdeleine ;

POINTE GASPÉ, Comté de Gaspé ;
PORTNEUF, Comté de Saguenay ;
BAIE ST. PAUL, Comté de Charlevoix ;
CAP DESPAIR, Comté de Gaspé.

Aussi pour la construction de sifflets d'alarme et d'édifices à Cap Ray, Terre-neuve, Îles de la Magdeleine et Pointe de Gaspé.

Les plans et spécifications de tous ces travaux peuvent être vus le et après le 1er SEPTEMBRE prochain au bureau de l'Agent du département à Québec où les soumissionnaires peuvent aussi obtenir des blancs de soumissions.

Les plans pour les phares et les édifices dans le Comté de Gaspé et pour le phare à la Pointe à Maquereau peuvent aussi être vus au bureau de Joseph Eden, écuyer, maître du Havre, Gaspé ; et pour le phare de la Pointe à Maquereau au bureau du Dr. Robitaille, M. P. ; New-Carlisle.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et de Pêcheries.

Département de la Marine et
des Pêcheries.

Ottawa, 15 juin 1872

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE AGRICOLE DE

FIRMIN H. PROULX

LE VÉTÉRINAIRE pratique, traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons, aux chiens et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart. Edition la plus récente.—Prix, 75 centins ; par la poste, 85 centins.

LES VEILLÉES CANADIENNES, traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, le 13 septembre 1852, et publié par Frs. M. Ossaye.—Prix, 25 centins ; par la poste 30 centins.

LES MALADIES DES PATATES, des betteraves, des blés et des vignes, avec l'indication des meilleurs moyens pour les combattre.—Prix, 75 centins ; par la poste, 82 centins.

LA CHIMIE, appliquée aux arts et métiers, à l'usage de toutes les familles.—Prix, 25 centins ; par la poste, 30 cts.

HISTOIRE NATURELLE du Canada, les OISEAUX, par J. M. LeMoine, en deux volumes.—Prix, 1 piastre et 25 centins ; par la poste, 8 centins de plus.

L'ART DE PLANTER, plantation en général, plantation en butte, traité pratique sur l'art d'élever en papeterie et de planter à demeure les arbres fruitiers, forestiers et d'agrément, à l'usage des agents forestiers, pépiniéristes, horticulteurs, Ornés de vignettes sur bois.—Prix, 60 centins ; par la poste, 68 centins.

LETTRES SUR LA VIE RURALE, par M. Victor de Tracy, adressées à un jeune homme qu'il aime tendrement et dont le bonheur à venir est l'objet de ses vœux les plus vifs. Il lui offre dans cette pensée le tribut d'une longue expérience sur tout ce qui concerne l'agriculture.—Prix, 50 centins ; par la poste, 56 centins.

CONSEILS A UNE JEUNE FERMIERE, par P. Jugeaux. Cet ouvrage devrait se trouver dans chaque famille de nos cultivateurs canadiens, et faire l'objet d'une étude spéciale à nos jeunes filles. En lisant ce livre, elles apprendront à être des épouses ménagères et procureront à leurs enfants un avenir de bonheur et de prospérité.—Prix, 50 centins ; par la poste, 56 centins.

LE LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR, nouveau trésor de la chaumière ou le fidèle conseiller des cultivateurs. Ce petit livre fait connaître les vrais moyens de s'enrichir rapidement en cultivant la terre.—Prix, 15 centins ; par la poste, 20 cts.

LES ÉLÉMENTS DE L'AGRICULTURE, à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith.—Prix, 25 centins ; par la poste, 30 centins.